

## Critères de sélections pour les Championnats de Bretagne 2019

### **Féminines : Championnat de Bretagne des Dames à Bonnemain – 35 (JS Doloise) le dimanche 14 juillet**

Obligation de participation pour toutes les catégories.

Si absente, interdiction de courir le samedi 13 juillet et le dimanche 14 juillet.

### **Elites hommes : Championnat de Bretagne 1ère, 2ème et Espoirs à Moncontour (CC Moncontour) le dimanche 9 juin**

Qualification directe pour les 1ères catégories et sélection de 10 coureurs par Comité départemental pour les 2èmes catégories + engagement libre suivant la limite autorisée. Aucun engagement sur la ligne ne sera possible

Si absent, interdiction de courir le samedi 8 juin, le dimanche 9 juin et le lundi 10 juin.

### **Avenir**

#### **Juniors : Championnat de Bretagne de l'Avenir à Le Sourn (VC Pontivy) le dimanche 07 juillet**

20 qualifiés par département + 2 pour le Comité Départemental organisateur (CD 56) + 2 pour le club organisateur (VC Pontivy) + les 20 premiers du classement des Hors Quota : Epreuves sur route : **Noyal Châtilion Tr. Louison Bobet (Sojasun Espoir ACNC) 17/03 - Plouzané La Penn Ar Bed (Co Penn Ar Bed Cyclisme) 31/03 – Tour Communauté de la Communauté de Pontivy –Souvenir Ange Roussel (VC Pontivy) 14/04 - Missiriac (SC Malestroit) 28/04 – Le Haut Corlay (CC Blavet) 01/05 – Trophée Sébaco - Ergué Gabéric ( CC Ergué Gabéric) 09/06**

*Attribution de points pour les épreuves sur route : 45pts (1er), 40pts (2ème), 35pts (3ème), 32(4ème), 30(5ème).....20ème = 11 pts*

*Attribution de points pour les championnats départementaux sur piste ( poursuite, course aux pts) avec 10 pts au 1<sup>er</sup>, 6 pts au 2<sup>ème</sup> et 4 pts au 3<sup>ème</sup>.*

Si absent, pour le qualifié, interdiction de courir le samedi 06 juillet, le dimanche 07 et le lundi 08 juillet. Une dérogation pourra être réalisée par le conseiller technique régional pour tout coureur ayant été blessé (sur justificatif médical) ou en sélection Equipe de France lors des compétitions comptant pour les hors-quotas.

#### **Cadets : Championnat de Bretagne de l'Avenir à Le Sourn (VC Pontivy) le dimanche 07 juillet**

20 qualifiés par département + 2 pour le Comité Départemental organisateur (CD 56) + 2 pour le club organisateur (VC Pontivy) + les 20 premiers du classement des Hors Quota : Epreuves sur route : **Plestin Les Grèves (EC Plestin) 17/03 – La Chapelle Gaceline (US La Gacilly) 21/04 – Tour du Pays des Abers (CC Bourg-Blanc) 28/04 – Plourin-Lés-Morlaix (UCP Morlaix) 26/05 – Ergué Gabéric (CC Ergué Gabéric) 09/06.**

*Attribution de points pour les épreuves sur route : 45pts (1er), 40pts (2ème), 35pts (3ème), 32(4ème), 30(5ème).....20ème = 11 pts*

*Attribution de points pour les championnats départementaux sur piste ( poursuite, course aux pts) avec 10 pts au 1<sup>er</sup>, 6 pts au 2<sup>ème</sup> et 4pts au 3<sup>ème</sup>.*

Si absent, pour le qualifié, interdiction de courir le samedi 06 juillet, le dimanche 07 et le lundi 08 juillet. Une dérogation pourra être réalisée par le conseiller technique régional pour tout coureur ayant été blessé (sur justificatif médical) et n'ayant pas pu participer aux compétitions comptant pour les hors-quotas.

#### **Minimes : Championnat de Bretagne de l'Avenir à Le Sourn (VC Pontivy) le dimanche 07 juillet**

20 qualifiés par département + 2 pour le Comité Départemental organisateur (CD 56) + 2 pour le club organisateur (VC Pontivy)

Si absent, pour le qualifié, interdiction de courir le samedi 06 juillet, le dimanche 07 et le lundi 08 juillet.

#### **3ème catégorie : Championnat de Bretagne des 3èmes catégories à Scaër (VS Scaër) le dimanche 16 juin**

20 qualifiés par département + engagement libre. Aucun engagement sur la ligne ne sera possible.

Si absent, pour le qualifié, interdiction de courir le samedi 15, le dimanche 16 et le lundi 17 juin.

**Pass Cyclisme : Championnat de Bretagne des Pass Cyclisme à Plouézec (ECP Paimpol) le dimanche 16 juin**

Obligation de participation pour les Pass' Cyclistes classés dans les Championnats départementaux (obligation pour les 20 premiers en D1, 20 premiers en D2, les 15 premiers en D3 et les 15 premiers D4) sous peine de ne pas courir le samedi 15, le dimanche 16 et le lundi 17 juin.

Rappel : Seuls les licenciés bretons (et non les licenciés « comités extérieurs ») pourront participer à cette épreuve officielle. Pas d'engagement sur la ligne.